

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le collège des bourgmestre et échevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu **au centre culturel** à Sandweiler, le **jeudi 16 décembre 2021 à 16h00**.

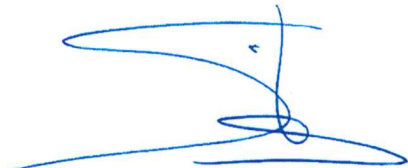
ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Plan de gestion annuel 2022 des forêts communales
3. Vote du budget rectifié 2021
4. Vote du budget initial 2022
5. Approbation du compte de gestion 2019
6. Approbation du compte administratif 2019
7. Adaptation de l'article 4 du règlement-taxes relatif à l'enlèvement, le recyclage et la gestion des déchets de la commune de Sandweiler
8. Nomination des représentants pour les syndicats SIGI et SIDOR et de l'association Luxembourg Alzheimer
9. Attribution du congé politique supplémentaire pour les délégués des syndicats communaux de la commune de Sandweiler
10. Convention CIGR Syrdall Asbl 2022
11. Convention d'exécution du PAP commun rue d'Oetrange
12. Avenant à la convention du 31 octobre 2018 pour le PAP rue d'Oetrange avec la société SNHBM
13. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,



La séance du conseil communal aura lieu sous le régime du « CovidCheck » conformément aux dispositions légales sanitaires en vigueur.